



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2023-057

PUBLIÉ LE 28 AVRIL 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

19-2023-04-28-00002 - Arrêté portant réquisition de personnels du Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET géré par l'ADAPEI (10 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

19-2023-04-28-00002

Arrêté portant réquisition de personnels du
Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET
géré par l'ADAPEI

ARRÊTÉ

Portant réquisition de personnels du Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET géré par l'ADAPEI

Le Préfet du département de la Corrèze,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2215-1 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3131-1 à L.3131-11, et L.3131-12 à L.3131-20 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.344-1 et suivants ainsi que ses articles R.344-1 et suivants ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret du 16 mars 2022 portant nomination de Monsieur Jean-Luc TARREGA, en qualité de Secrétaire Général de la Préfecture de la Corrèze, Sous-Préfet de Tulle ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2022 portant délégation de signature du Secrétaire Général de la Préfecture ;

VU le préavis de grève national déposé du 1^{er} mai 2023 au 31 mai 2023 ;

VU le courrier de l'ADAPEI du 28 avril 2023 informant Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine du mouvement de grève de certains personnels du service de l'Offre enfance de l'IME de Puy Maret, 34 rue Denis Papin 19360 Malemort-sur-Corrèze ;

CONSIDÉRANT, sur la base des éléments transmis par son directeur l'impossibilité d'assurer le nécessaire service minimum relatif à la continuité et la sécurité des soins au regard du niveau de mobilisation des différentes catégories de personnels de l'établissement ;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de transférer dans l'urgence les résidents actuellement pris en charge dans une autre structure ;

CONSIDÉRANT l'urgence qui s'attache à la situation et le risque grave d'atteinte à la sécurité des résidents en l'absence de continuité des soins et des prises en charges des patients, des résidents ou du public accueilli ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces conditions, de procéder à la réquisition des personnels identifiés dans le tableau annexé afin d'assurer le service minimum nécessaire à la prise en charge du public accueilli, mesure proportionnée aux circonstances ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms figurent en annexe du présent arrêté sont réquisitionnés selon les tableaux annexés du 2 mai 2023 à partir de 08h00 jusqu'au 5 mai 2023 à 16h45.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours gracieux devant le Préfet de la Corrèze et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la Délégation Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

À Tulle, le **28 AVR. 2023**

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Jean-Luc TARREGA

Annexe

- Liste des personnels réquisitionnés

Listing des professionnels à réquisitionner

Mardi 2 mai 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
BELRHALI	Saadia	AMP	8h-16h30	UEMA
CROUZEVIALLE	Manon	AMP	8h-16h30	UEMA
PANTENE	Marine	ME	8h-16h30	UEMA
JOS	Marie-Laurence	AES	8h15-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
MAUREAU	Charlotte	AMP	9h-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	9h15-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	8h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
RIBOULET	Léa	ME	8h30-12h45 13h15-16h30	Dispositif d'Autorégulation
BEAUFRERE	Sophie	AMP	8H45-13H15	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	13h15-20h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	LAURA	ME	08h45-13h30	IME – Groupe Autisme
VIOSANGE	Kelly	AMP	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
ROCHER	ROMAIN	ES	08h45-11H30	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	AMP	08h45-16h30	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	8H45-12h00	IME – Semi Autonome
MORISSE	Maeva	AS	17h-22h15	IME – Semi Autonome
GROFF	Marie-Luce	AES	14h/18h	IME – Semi Autonome
BROC	Justine	AES	9h15/16h45	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	8h30-13h30	IME-Polyhandicap
PEREIRA	Elina	AMP	8h45-16h30	IME-Polyhandicap
HOCHART	Béatrice	AS	14h-22h15	IME – Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	8h45-16h00	IME – Polyhandicap
AHIZOUN	Hayate	AMP	9H15-12h00 13h30-16h45	IME-Polyhandicap
GILMANN	Maeva	AMP	8H30-15H	IME-Polyhandicap

GAUYACQ	Marie	ME	15h-21h00	IME-Polyhandicap
CELIER	MILA	AMP	8h45-16h45	IME-Polyhandicap
CHAMBAS	Emma	Aide-soignante	15H-22h15	IME-Polyhandicap
TOUMI	Delphine	AUX P	8h45-13h30	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurélie	AS	11h30-16h30	IME-Polyhandicap
MONRIBOT	Aurélie	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h00-00h00	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean Marc	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h-00H00	IME- Groupe Autisme
PRUVOST	CLAIRE	IDE	08H30-17H	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Mercredi 3 MAI 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
JOS	Marie-Laurence	AMP	8h30-13h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
TESSON	Corinne	ES	8h30-13h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
			13h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
LAFLEUR	William	AMP	8h30-13h00	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	9h-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BEAUFRERE	Sophie	AMP	8h45-16h30	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	AMP	6h30-13h30	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
VISSANGE	Kelly	AMP	08h45-13h30	IME – Groupe Autisme
ROCHER	ROMAIN	ES	13h15-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	13h15-20h45	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	6H30-16h45	IME – Semi Autonome
BROC	Justine	AMP	13h15-19h00	IME – Semi Autonome
GROFF	Marie-Luce	AMP	8h45-13h 16h45-22h15	IME – Semi Autonome
PEREIRA	Elina	AMP	7h15-11h30	IME-Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	16h45-22h15	IME-Polyhandicap
ORTEGA	Marion	ME	8h45-16h45	IME-Polyhandicap
HOCHART	Béatrice	AS	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
LASCAUX	Alexia	AMP	8H30-16h30	IME-Polyhandicap
CELIER	MILA	AES	13h30-22h15	IME-Polyhandicap
GROUZARD	Lydia	AS	11h30-20h00	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurélié	AS	7h00-13h30	IME-Polyhandicap
AIZOUHNE	Hayate	AMP	06h30-12h00	IME-Polyhandicap
			13h30-16h30	

GILMAN	Maeva	AMP	08h45-16h30	IME-Polyhandicap
GAUYACQ	Marie	ME	08h30-13h30	IME-Polyhandicap
MONRIBOT	Aurélie	Surveillant de nuit	22h00-00h00 00h00-06h45	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean Marc	Surveillant de nuit	22h-00H00 00h00-06h45	IME- Groupe Autisme
PRUVOST	CLAIRE	IDE	9H-16h00	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Jeudi 4 MAI 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
CROUZEVIALLÉ	Manon	AMP	8h-16h30	UEMA
BELHARDI	Saadia	AMP	8h-16h30	UEMA
GERARDIN	Emma	ES	8h-13H30	UEMA
MOURIGAL	Sandrine	EJE	8h15-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
MAUREAU	Charlotte	AMP	9h00-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	9h00-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	8h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
THEILLET	GAELE	ME	8h30-11h45 12h15-16h30	Dispositif d'Autorégulation
BEAUFRERE	Sophie	AMP	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	ME	6h30-11h30	IME – Groupe Autisme
MORISSE	MAEVA	AS	8h45-16H45	IME – Groupe Autisme
VIOSSENGE	Kelly	AMP	16h00-20h45	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	08h45-16h30	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	17h00-22h15	IME – Semi Autonome
GROFF	Marie-Luce	AMP	09h15-19h	IME – Semi Autonome
CONTRASTIN	Julie	CESF	06h30-14h00	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	07h15-16h45	IME – Polyhandicap
PEIREIRA	Elina	AMP	14h15-22h15	IME-Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	09h30-16h30	IME-Polyhandicap
ORTEGA	MARION	ME	8h45-14H15	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurélié	AS	06h30-13h30	IME-Polyhandicap
GILMAN	Maeva	AUX P	11h30-22h15	IME-Polyhandicap
TOUMI	Delphine	AUX P	07H00-13h30	IME-Polyhandicap

CHAMBAS	Emma	AS	08h45-12H 13H30-16H45	IME-Polyhandicap
MUHENEHENE	Martine	AS	13h30-21h00	IME-Polyhandicap
PHILIPPE	Stéphanie	ES	11h30-17h00	IME-Polyhandicap
GAUYACQ	Marie	ME	07h00-12h00	IME-Polyhandicap
MONRIBOT	Aurélie	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h-00h00	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean Marc	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h-00H00	IME- Groupe Autisme
PRUVOST	CLAIRE	IDE	9H-15H30	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Vendredi 5 MAI 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
CROUZEVIALLÉ	Manon	AMP	8h-16h30	UEMA
GERARDIN	Emma	ES	8h-16h30	UEMA
PANTENE	Marine	ME	8h-16h30	UEMA
MOURIGAL	Sandrine	EJE	12h45-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
MAUREAU	Charlotte	AMP	8h15-13h00	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
TESSON	Corinne	ES	8h15-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	9h00-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	08h15-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BOESWILLWALD	GRISCHKA	ME	8h30-12H15	Dispositif d'Autorégulation
RIBOULET	LEA	ME	12H15-16H30	Dispositif d'Autorégulation
ROCHER	Romain	ES	07 h15-13h30	IME – Groupe Autisme
BEAUFRERE	Sophie	AMP	13h-16h30	IME – Groupe Autisme
VIOSSANGE	Kelly	AMP	08h45-16h45	IME – Groupe Autisme
MORISSE	Maeva	AS	08h45-12h	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	12h-16h45	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
CONTRASTIN	Julie	CESF	13h-16h30	IME – Semi Autonome
CHAYLA	Cindy	AS	08h45-16h45	IME – Semi Autonome
CARVIN	Mélanie	ME	6h30-13h00	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	8h45-13h15	IME-Polyhandicap
PEREIRA	Elina	AMP	9h15-16h45	IME-Polyhandicap

ORTEGA	Marion	ME	06h30-12h00	IME-Polyhandicap
HOCHART	Béatrice	AS	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	AMP	08h45-16h30	IME-Polyhandicap
CELIER	MILA	ME	6h30-13h30	IME-Polyhandicap
GILMANN	Maeva	AMP	11h30-16h30	IME-Polyhandicap
TOUMI	Delphine	AUX P	09h00-16h45	IME-Polyhandicap
MUHENEHENE	Martine	AS	07H30-12h 14h-16h45	IME-Polyhandicap
AIZOUHN	Hayate	AMP	8H45-16h30	IME-Polyhandicap
MONRIBOT	Aurélie	Surveillant de nuit	00h00-06h45 Nuit de jeudi à vendredi	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean Marc	Surveillant de nuit	00h00-06h45 Nuit de jeudi à vendredi	IME- Groupe Autisme
PRUVOST	CLAIRE	IDE	9H-15H	IME